

Succession de maman décédée le 12/05/2013

Par gautherets, le 18/12/2013 à 13:44

Bonjour; suite au décès de ma maman le 12/05/2013 le notaire en charge de ce dossier soit 3 assurances vie et un compte normal le tout caisse d'épargne ne daigne répondre à aucun E.MAIL ni courrier adressé en recommandé de ce fait depuis 7 mois sans nouvelle de cette succession est ce normal que doit on faire maintenant

pouvez vous m'apporter une réponse D'avance je vous en remercie Cordialement MME BYLEBYL